



PROTECTION AUDITIVES PERSONNALISÉES

FICHE TECHNIQUE

Introduction

La loi sur les conditions de travail impose que les employeurs sont informés et font le nécessaire afin de réduire, ou mieux encore afin d'éliminer tous risques d'accident de travail. Et ceci, par une analyse profonde des risques possible concernant le bruit éventuel dans l'environnement de travail.

L'employeur met en cause les points suivants :

1. Evaluation et inventarisation du risque
2. Plan d'action : quelles mesures à prendre et dans quel délai? (plus les priorités)
3. Organisation de l'exécution (qui et quand)
4. Evaluation et si nécessaire, perfectionnement

L'exposition journalière

Une exposition journalière jusqu'à 80,85 dB, exige des mesures efficaces (selon le RGTP - Règlement général pour la protection du travail)

> 80 dB(A) en $\leq$ 85dB(A) Noise peak > 135 dB(C) et <137 dB(C)	< 85dB(A) Noise peak <137 dB(C)	< 87dB(A) Noise peak <140 dB(C)
- évaluation du bruit - mettre à disposition des protections auditives - donner possibilité d'effectuer un test auditif (audiométrie) - information concernant la prevention	- protection auditive obligatoire - plan d'action et d'exécution (jusqu'à 80db) - pictogrammes indiquants les endroits bruyants - voir plus loin "plus que 80 db(a) et $\leq$ 85 db(a)	- Si, même avec la protection auditive atténuante, le dose journalier maximum est exéde, des mesures pour diminuer le niveau s'imposent. - voir plus loin > 85 dB(A)

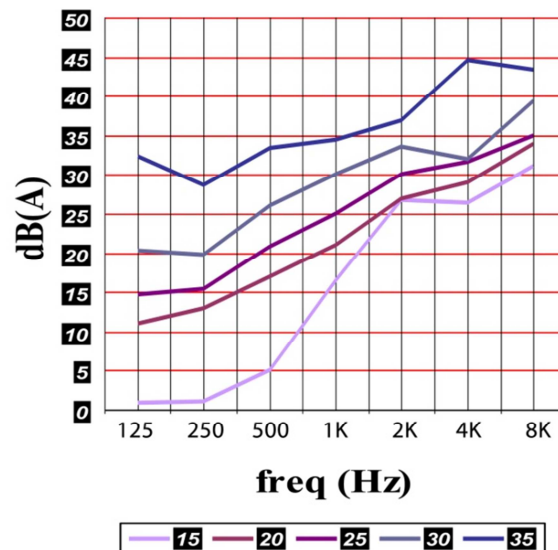
Une puissance grâce à notre experience

À l'université de Delft (les Pays-Bas) les protections auditives avec filtre réglable, ont été développées fin des années 80. La société Tympro a été fondée grâce à ce développement.

Le labo Tympro à Breda (Pays-Bas) est un des plus avancé en Europe. Il consiste d'un service de research & développement, et d'un service production. Chaque protection auditive est faite sur mesure et personnalisée, donc unique.



ATTENUATION LEVELS



Le filtre Tympro dispose de la possibilité unique de régler avec précision (1dB) l'atténuation. Comme le son filtré arrive dans l'oreille d'une manière naturelle, l'orientation auditive reste possible.

À côté du filtre, Tympro a développé son Tympromètre à deux fonctions.

L'appareil mesure la pression d'air qui passe à travers la protection auditive (chute de pression). Les résultats représentent des valeurs d'atténuation. Ce test permet une calcul précise de l'atténuation de la protection, un réglage du filtre selon le niveau du bruit et le besoin de communication.

Dans un deuxième test, la protection est placée dans l'oreille. On vérifie si la protection est assez étanche. Une protection avec une fuite ne donne pas de protection auditive efficace.

La livraison des protections s'effectue dans les locaux de la société, sans frais supplémentaires. Le produit sera à ce moment réglé selon les conditions de travail et le confort personnel. Il est important, que toute communication reste possible, même avec protection auditive.

Le **test d'étanchéité** est faite au moment de la livraison, afin de vérifier si le produit fonctionne de manière satisfaisante.

La société Tympro ne considère pas la livraison comme la fin du trajet. Notre système de support et de maintenance nous permet d'informer le client à n'importe quel instant, et pour n'importe quel utilisateur, de phase d'entretien de la protection. Comme ça le protection optimal est garantie.

Tympro offre un service après vente impeccable, comme une mesure auditive sur les lieux, des tests auditives (audiogrammes).

1. Régistration et service après vente

Les données de chaque utilisateur sont sauvegardées et maintenues.

Données standard:

- . nom et prénom de l'utilisateur
- . date de naissance
- . numéro d'identification (dans la société)
- . fonction et service de l'employé
- . nom de la société
- . date d'introduction de la protection auditive
- . atténuation attribuée à la protection auditive

Des adaptations éventuelles, durant la période d'utilisation, seront également enregistrées (p.ex. changement d'atténuation, garantie, plaintes éventuelles, etc....). Les données seront communiquées périodiquement, avec indication de renouvellement ou entretien éventuel.

L'acheteur sera prévenu automatiquement concernant l'entretien.

2. Organisation et exécution

Tympro prend soin du plan d'action concernant la prise sur mesure, et la livraison dans les locaux de l'acheteur.

Le responsable de votre société et le représentant Tympro se mettront d'accord concernant le planning détaillé (date, temps, lieu).

3. Prise empreinte, exécutée par un de nos spécialistes

Durant la session, les données personnelles seront enregistrées, l'empreinte sera prise. Après la production elle-même aura lieu dans nos laboratoires. Un rendez-vous sera fixé pour planifier la livraison dans les locaux du client.

4. Livraison sur place

A ce moment-là, le test d'étanchéité sera effectué, si nécessaire l'atténuation sera réglée selon le confort. Le spécialiste auditif donnera des instructions d'utilisation et d'entretien. Par conséquence la probabilité de l'usage est garantie.

5. Plaintes

Les plaintes éventuelles, les questions de garantie, seront adressées directement à la société Tympro. Toute information sera enregistrée dans le système.

6. Entretien

Nous conseillons un entretien à partir de 2 ans d'utilisation intense, pour rassurer le bon fonctionnement des protections auditives.

L'étanchéité est importante, en plus le conduit auditif change de forme au bout de 4 à 5 ans. Le test avec le Tympromètre nous permet de déterminer minutieusement si la protection a besoin d'être remplacée.

Si le test indique que l'étanchéité de la protection auditive est toujours bonne, l'entretien sera fait. On fera un test digital (dans l'oreille même). Cette opération dure environ 10 minutes par personne.

7. Le meilleur choix

Tympro offre des protections auditives dures (en acryl). Les protections sont très confortables, car le conduit auditif consiste d'une grande partie cartilagineuse. En plus, elle est plus hygiénique facile à entretenir, et plus durable.

8. Le set est livré inclus :

- Prise empreinte et livraison par un spécialiste en audiologie
- Contrôle du conduit auditif (cérumen)
- Régistration données personnelles et réglage
- Emballage: étui
- Une curette
- Deux lingettes de nettoyage
- Instructions d'utilisation
- Carte de régistration
- Garantie de 2 ans contre des fautes de production
- 2 ans d'assurance contre perte et vol
 - o 1^{ière} année : remboursement 100%
 - o 2^{ième} année :remboursement 75%
- Surveillance automatique et service de contact pour contrôle et service après vente
- Information management sur demande.